

COMPTE RENDU REUNION DU 13 OCTOBRE 2023 – 19H00 – MAIRIE

L'an deux mil vingt-trois et le 13 octobre 2023 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Bernard FAVIER, Maire.

Présents : Mme ALVES Pierrette, Mme COMBEMOREL Sophie, Mme DESAUNOIS Frédérique, M. MOURLON Gérard, M. FAVIER Bernard, M. GOUYON Gilles, M. FONTENIL Michel, Mme LORANS Florine, M GRENAT Claude, M. LECUYER Lionel, Mme BAGNAUD Marie-Claude, Mme GOURDY Agnès, M. GIRAUD Patrice, M. RENARD Alexis.

Absents : GOURDY Agnès, COMBEMOREL Sophie

M. RENARD Alexis a été élu secrétaire

Lecture du compte rendu de la réunion précédente et validation

I - Compte rendu des décisions

Pas de décision prise depuis la réunion du 07/09/2023

II – Ordre du jour Conseil Municipal

1- Choix entreprise pose de signalétique adressage

La commande des panneaux d'adressage est en cours et devrait arriver courant janvier, il convient maintenant de choisir l'entreprise qui effectuera la pose de signalétique.

Le tableau suivant est présenté au conseil :

Intitulé	Quantité	PRIX UNITAIRE HT		
		PROBALIS	SAS MAIGNOL ROUSSEL	SIV DE MENAT
Pose de panneaux sur massif en béton 40x40x40 (compris pose de supports et panneaux de rue fournis par la commune)	71	95,00 €	100,00 €	110,00 €
Pose de numéros de maison	579	11,40 €	18,10 €	21,50 €
Pose de plaques de rues	30	35,20 €	18,10 €	21,50 €
TOTAL HT		14 401,60 €	18 112,90 €	20 903,50 €
TOTAL TTC		17 281,92 €	21 747,48 €	20 903,50 €

La pose des numéros représente un budget conséquent alors que de nombreux habitants de la commune sont en capacité de le faire eux même.

Il est donc décidé qu'un courrier va être fait aux habitants pour leur signaler qu'ils doivent poser leur numéro par leurs propres moyens mais qu'en cas d'impossibilité ils peuvent nous le

signaler afin que nous fassions la pose

Cela va permettre de réduire considérablement les coûts et l'entreprise aura en charge la pose des panneaux et plaques de rue, et seulement un nombre beaucoup moins important de numéros. De la même façon les entreprises seront à nouveau contactées pour revoir leur propositions.

2- Travaux de rénovation du parc de l'éclairage public

La préfecture a accordé une subvention de 20% au titre du fond vert (accélération de la transition écologique), dans le cadre de la rénovation des luminaires vétustes et énergivores par des luminaires LED.

La répartition de la dépense serait la suivante :

- 20 % Fond vert : 34 000 €
- 40 % TE63 : 68 000 €
- 40 % Commune : 68 000 €

Le conseil municipal avait déjà délibéré pour la réalisation de ces travaux mais sans compter l'obtention de cette subvention.

A l'unanimité, le conseil municipal décide donc de valider à nouveau le projet.

3- Travaux d'optimisation du réseau EP

Dans le cadre de l'optimisation du réseau d'éclairage public, le TE63 nous a fait parvenir une estimation des travaux à réaliser pour changer les luminaires existants sur certains lieux dit (non concernés par la rénovation globale).

Sur un total de 20 000 € et conformément aux décisions prises par le comité TE63, le financement serait réparti de la manière suivante :

- 50 % TE63 : 10 000 € HT
- 50 % + Ecotaxe Commune : 10 000 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le projet.

4- Approbation du projet d'épicerie

La commune a acheté la maison Thuel dans le but de faire un local pour une épicerie. Les candidats pour tenir l'épicerie ayant été sélectionnés, nous devons avancer sur la réalisation des travaux.

Il est maintenant temps de lancer les consultations AMO.

Le conseil municipal valide le lancement des consultations de maîtrise d'œuvre. Elles seront envoyées la semaine 20 octobre pour une réponse mi-novembre.

III – QUESTIONS DIVERSES :

- a) **Réunion d'avancement pour l'aménagement de la place du Bourg du jeudi 14/09/2023**

Les conseillers demandent à ce que le projet final soit de nouveau présenté, car depuis le début du projet de nombreux changements sont intervenus.

b) Pont de Laussedat – communes de Saint Priest des Champs et Biollet

Les travaux ont débuté le 25 septembre 2023, rien à signaler sur ce point.

c) Réunion avec l'expert d'assuré Gilles MALPEL suite à sinistre de grêle du 04 juin 2022, le jeudi 21/09/2023

Il ressort sur le compte rendu financier que la commune a un reste à charge d'environ 600 000 euros.

d) Rendez-vous du 03/10/2023 avec Stéphane COUTTAREL pour appui au démarrage du projet de l'épicerie communale

Monsieur COUTTAREL est en charge de la rédaction du cahier des charges en tenant compte des contraintes légales, budgétaires, humaines et opérationnelles. Il est convenu un retour au 15 octobre.

e) Achat parcelle AB110 via Madame Elisabeth THIODAT de l'EPF SMAF

Prix de 10 000 euros validé par l'EPF SMAF, attente retour pour finalisation achat. Il s'agit du garage attendant au logement prévu pour l'épicerie.

TRAVAUX A FAIRE DANS LES VILLAGES ET LA COMMUNE / LES EMPLOYES

Radar : le positionnement ne convient pas, il prend les mesures de vitesse à une distance trop courte

Lionel LECUYER : Alias souhaite relancer le projet de petits chantiers dans le village de Gandichoux

Florine LORANS : souhaite savoir où en sont les problèmes de décharge sauvage ? Elaborer un plan pour s'en occuper

Arrosage du terrain de foot qui utilise beaucoup trop d'eau, voir pour mettre en place des alternatives pour la récupération de l'eau de pluie, installation de cuves ?

Il est proposé d'organiser une conférence avec différents acteurs et les habitants pour mettre en place la récupération d'eau afin de limiter la consommation abusive du réseau

Gille GOUYON : réalisation d'un état des lieux des logements locatifs pour une isolation des combles

Marie-Claude BAGNAUD : Au puits de courtine, un arbre flanche

Michel FONTENIL : Où en sont les lignes EDF ?

Alexis RENARD : Au verger, les protections en alu qui doivent protéger les arbres, les abîment avec le vent. Voir pour une alternative.

Pierrette ALVES : suite à la réunion de l'ONF, il est préconisé de détourner le chemin existant du Vernadel pour le transport du bois ect, car il se détériore trop.

Bernard FAVIER : projet de fleurissement de char à l'entrée du bourg, suite au don d'un habitant.

Voir pour réunir la commission Tourisme et patrimoine, afin d'organiser des journées citoyennes, pour l'entretien du petit patrimoine dans les différents lieux dit (Bladeix, Courtine, les Barsses, l'Ebaupin, la Barge, la Motte, ect)

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES SYNDICATS

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES SYNDICATS

Commissions

Voirie, assainissement : Recenser les ponts de plus de 2m sur la commune (envoyer courrier aux conseillers pour le faire chacun dans son secteur)

Il faut également recenser les murs de soutènement de plus de 2m

Faire le point sur la voirie pour l'année prochaine pour le prochain CM, faire chiffrer les entrées de stabulations

Bâtiments communaux : Prévion de tubage du conduit cheminée du logement de la Cure, pour installation d'un poêle à bois par les locataires

Matériel communal : Toujours des problèmes avec le tracteur tondeuse, voire pour changement de méthode de tonte pour le faire moins souvent

Commission Appel d'Offre :

Ecole - Cantine :

Information :

Budget :

Action sociale :

Vie communale : Spectacle de Noël prévu le 16 décembre en préparation, le marché de Noël est lui prévu le 15 décembre. Les exposants commencent à s'inscrire.

Tourisme et Patrimoine :

Syndicats

SIRB :

SICTOM : Composteurs gratuits en échange de 3 h de formation

SMADC: OTC journée de communication sur la marque de territoire du 1 er juillet (communication à venir).

SIV MENAT :

SIEG

SIAEP SIOULE ET MORGE :

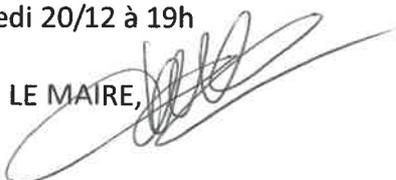
MISSION LOCALE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Prochaines réunions :

- Vendredi 24/11 à 19h
- Mercredi 20/12 à 19h

LE MAIRE,



LE SECRETAIRE DE SEANCE,

